



CONSEIL DE QUARTIER MONTORGUEIL SAINT-DENIS

Réunion plénière du mardi 9 février 2016
Compte rendu de séance

Collège I
Habitants (titulaires)
(12)

Collège II
Personnalités qualifiées
(6)

Charlotte DEFRÉMONT, Présidente	Oui	Olivia MEERSON	Oui
Susan ASCH	Excusée	Françoise ABA	Oui
Vincent BALDO	Non	Marie-Sylvie RIVIERE	Oui
Franck BRIAND	Oui	Fabien SARFATI	Oui
Fanny CHAMPETIER-VIOLLET	Oui	Jacques CHAVONNET	Oui
Léa GISLAIS	Oui	Représentant de La Clairière ou de Cerise	Excusé
Abel GUGGENHEIM	Non		
Mathieu JOSELZON	Non		
Barbine KENFACK	Excusée		
Emmanuel KOSADINOS	Excusé		
Carl RENAUD	Non		
Marie-Ange SCHILTZ	Oui		

Suppléant présent :
François CHOVET

Collège III
Élus
(3)

Étaient également présents :
Olivier MAILLEBAU, Adjoint au Maire
Bruno CHARPENTIER, Adjoint au Maire
Dominique DUSSART, Adjointe au Maire
Brigitte VAN HOEGAERDEN, élue
Alin POPESCU, coordinateur CQ

Maxime DES GAYETS, Adjoint au Maire	Oui
Véronique LEVIEUX, Conseillère de Paris	Oui
Brice ALZON, Conseiller d'arrondissement	Non

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion

La Présidente Charlotte Defrémont soumet à l'adoption le compte rendu de la précédente réunion établi par le secrétaire de séance, nourri par les notes des participants mais comportant une modification après relecture par monsieur le maire. Après intervention de plusieurs participants, les membres présents, sauf un¹, conviennent de ne pas approuver en l'état le document présenté.

¹ qui décide de ne pas participer au vote compte tenu de son absence lors de la réunion du 15 décembre 2015.

2. Présentation des projets des *Jeunes Solidaires du 2^e*

Brigitte Van Hoegaerden, Conseillère d'arrondissement présente huit collégiens du collège César-Franck qui se sont réunis au sein de *Jeunes Solidaires du 2^e*. Cette association promeut essentiellement trois projets : le premier est basé sur « humour et handicap », dans le cadre d'un concours organisé par le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Le deuxième « sport et handicap » se propose de faire pratiquer aux jeunes du sport dans des conditions de handicap (dans le noir par exemple ou sans parler) et le troisième une action humanitaire dans le collège avec la participation de l'UNICEF. A cette fin, ils ont rencontré le vice-président du comité de Paris de l'UNICEF ce 30 janvier.

3. Location à la journée de locaux d'habitation dans notre quartier

Au vu du nombre croissant des locations meublées de courte durée dans le quartier (et plus généralement dans l'arrondissement), la présence d'un membre de la Direction du logement et de l'habitat a été demandée. François Plottin, chef du bureau de la protection des locaux d'habitation (Ville de Paris), a bien voulu nous rencontrer pour un échange sur ce sujet.

Il rappelle qu'à Paris aucune suppression de surface habitable ne peut être réalisée sans autorisation de la mairie et sans contrepartie financière destinée à la création d'autres logements.

Pour qu'une résidence soit considérée légalement comme principale, il faut qu'elle soit occupée au minimum 8 mois par an. Il existe également, dans la réglementation actuelle, la possibilité de bail meublé conclu pour 9 mois minimum sur une période annuelle.

Il est assez facile de reconnaître les locations meublées touristiques en raison du nombre important de va-et vient et des nuisances éventuelles pour le voisinage.

Les contrôles peuvent être effectués par des personnes assermentées.

Une personne de la salle signale l'augmentation des locations des chambres de bonne.

Franck Briand soulève le problème des locaux commerciaux qui changent de destination pour devenir des locaux d'habitation pour touristes en dépit de toute législation, provoquant ainsi beaucoup de problèmes de circulation dans les immeubles. Il souligne que la non-déclaration de ce type de location accroît le risque de développement du nombre d'hôtels clandestins à Paris.

Maxime des Gayets constate qu'il s'agit d'un phénomène de masse et que la Ville de Paris essaie d'encadrer au mieux ce type de location.

Olivia Meerson souligne l'importance d'un équilibre entre les résidents et les commerces. Le véritable gestionnaire d'un immeuble est le conseil syndical, et c'est par cet intermédiaire qu'il convient de réagir en cas d'abus.

Fabien Sarfati s'adresse aux élus pour remonter une demande auprès des notaires qui concluent les ventes d'appartements : ces derniers devraient, dans le cadre d'une information préalable à toute vente, indiquer l'obligation de respecter les lois en vigueur en matière de location.

Monsieur Plottin remet aux participants un document synthétique établi par les services sur le sujet.

4. Budget participatif et projets du conseil de quartier

Pour cette édition 2016 du budget participatif parisien, le Conseil de quartier propose de déposer deux projets principaux : un projet concernant la gaine d'alimentation d'eau située au niveau du 56 rue du Louvre entre deux abribus et un autre qui consiste à demander à une école de design une étude d'amélioration du mobilier urbain parisien.

Olivier Maillebauu va demander aux services techniques de la Ville son avis sur la faisabilité du premier projet.

Bruno Charpentier constate qu'il est difficile de déplacer cette gaine d'eau en raison du coût élevé de ce déplacement.

Jacques Chavonnet considère qu'il y a problème de sécurité publique si les tuyaux sous haute pression se détachent pendant le remplissage des citernes.

Léa Gislais présente le 2^e projet qui consiste à demander à une école de design du quartier de travailler sur le mobilier urbain.

Une personne de la salle se dit défavorable au deuxième projet proposé par le Conseil de quartier car elle estime que cela porterait préjudice au marché du design si tout le monde procédait ainsi. En effet, avoir recours à des étudiants, au lieu de professionnels, constitue une mauvaise pratique. Ce projet sera réexaminé par le bureau du Conseil de quartier.

Maxime des Gayets rappelle que le dépôt des projets doit se faire jusqu'au 19 février inclus.

5. Bal de la Bourse

Charlotte Defrémont confirme que les présidentes des conseils de quartier sont favorables au maintien du Bal de la Bourse mais qu'il y a des interrogations sur les modalités d'organisation et de fonctionnement notamment d'ordre financier.

Franck Briand s'étonne du manque de visibilité sur les comptes de l'association Air2Fête et s'interroge sur la participation financière du conseil de quartier cette année.

Guy Jannot rappelle que le compte financier du Bal de la Bourse de l'année 2014 a bien été transmis et qu'il retrace, analytiquement et fidèlement, les utilisations de différentes ressources de financement, la transparence est donc assurée, et bien entendu, il conviendrait que le compte du Bal 2015 soit également transmis aux Présidentes des Conseils de quartier.

Plusieurs membres du Conseil de quartier s'interrogent sur le financement par les Conseils de quartier qui prend chaque année une part importante de leurs budgets de fonctionnement.

En outre, des avis divergents sont exprimés sur la professionnalisation de l'organisation du Bal ou sur la relance du bénévolat.

Véronique Levieux rappelle que des bénévoles travaillent beaucoup pour organiser tous les ans cet événement. Il s'agit d'un groupe restreint qui fait beaucoup d'efforts concentrés autour de la date du Bal.

Maxime de Gayets propose la réunion d'une commission transversale des Conseils de quartier qui étudiera ce problème récurrent. Les membres du Conseil en conviennent.

6. Sécurisation de l'espace public

Charlotte Defrémont constate qu'il y a relativement peu de panneaux de signalisation dans le quartier en comparaison avec le 3^e arrondissement qui a mis en place une signalisation plus fournie, et l'absence de continuité de trottoirs rend certaines traversées difficiles notamment avec de jeunes enfants. François Chovet constate que depuis la suppression des bornes dans le quartier, l'accès des voitures est devenu très facile. Il faudrait mettre des panneaux visibles à l'angle des rues Montmartre et Louvre pour signaler que l'accès est interdit, sauf pour livraisons.

Jacques Chavonnet rappelle qu'à terme très proche les règles du quartier des Halles et du quartier Montorgueil seront unifiées au sein d'un dispositif unique. Il indique qu'un système plus moderne de surveillance est à l'étude dans le 1^{er} arrondissement avec un moyen télévisé pour enregistrer les plaques minéralogiques.

Bruno Charpentier indique que les pays nordiques font des expériences inverses consistant à abandonner toute signalisation : la situation ainsi créée favorise une extrême prudence de la part des usagers notamment motorisés. Il est favorable à l'installation des panneaux à l'angle de la rue Montmartre et de la rue du Louvre. Il demande aux membres du Conseil de quartier de lui signaler les points sensibles et propose une réunion avec le responsable de la voirie de Paris-Centre. Concernant les bornes d'accès au quartier, la mairie a écrit à plusieurs reprises à l'Hôtel de Ville en vain. Il annonce un comptage des voitures dans le quartier dans la période 30 mars-15 avril. Une réunion spécifique concernant la rue Bachaumont (dont plusieurs habitants étaient dans la salle et qui ont manifesté leur mobilisation) sera organisée une fois les résultats de ce comptage connus.

Marie-Ange Schiltz constate qu'il y a beaucoup de vols de vélos. Il n'y a aucune place pour les vélos dans les parkings privés de l'arrondissement, contrairement aux arrondissements voisins.

Bruno Charpentier indique que le problème lui a été signalé et qu'il a écrit aux gestionnaires du parking de la Bourse pour demander l'ajout de création de places vélos dans le prochain cahier des charges de la société gestionnaire.

7. Divers

- Le point d'information sur le Contrat de revitalisation commerciale (CRC) est reporté à une prochaine réunion du Conseil de quartier. Des informations complémentaires se trouvent sur le site de la Ville de Paris : <http://www.paris.fr/actualites/vitalite-commerciale-de-paris-donnez-votre-avis-3141>
- Une personne de la salle porte à la connaissance du conseil de quartier que depuis l'installation des bancs devant la maison de retraite St-Sauveur, il y a des dealers qui reviennent régulièrement, et des actes d'incivilité qui deviennent récurrents et troublent la tranquillité des habitants et commerçants de cette rue.
- Mireille Davidovici fait appel à des volontaires pour l'opération Circul'Livres : il s'agit de mettre en place et de tenir une table de livres offerts à la lecture à l'angle des rues Bachaumont et Montorgueil, soit une disponibilité de 3 heures une fois par mois (le 2^e samedi de chaque mois).
- En complément de la commission interconseils de quartier Bal de la Bourse déjà annoncée et de celle portant sur la communication des conseils de quartier menée par Léa Gislais, il est décidé de créer une autre commission qui se penchera sur la modernisation de la charte des Conseils de quartier.
- Prochaine réunion plénière : le mardi 12 avril 2016 à 19h30 au centre CERISE, 46 rue Montorgueil.